

Syndicat mixte du SCoTAM Harmony Park - 11, boulevard Solidarité 57070 METZ Tél.: 03 87 39 87 94 kbahri@metzmetropole.fr

À

La Préfecture de la Moselle DCTAJ - Bureau du contrôle de légalité 9 place de la Préfecture - BP 71014 57034 METZ Cedex 1

## BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibération du Bureau du Syndicat mixte du SCoTAM. Jeudi 23 juin 2016.	•	Contrôle de légalité.
Thème : <b>Urbanisme</b>		
<ul> <li><u>Point 1</u> - Avis sur le projet de PLU de la Commune de NolssevIIIe.</li> </ul>	1	
Nombre total d'acte transmis : 1 délibération.		·

Fait a Metz, le

29 JUIN 2016

Le Président du Syndigat-mixte du SCoTAM

Henri HASSER

PREFECTURE DE LA MOSELLE
DE LA

